

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 1 de 15
Langue: fr-CA

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

5146662 = BLUEMARK CLED-FLUID-CARTR.

5147421 = BLUEMARK FLUID-CARTRIDGE

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation générale: Encres et toners
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Identificateur du fournisseur initial

Nom de la société: Phoenix Contact GmbH & Co. KG

Rue/B.P.: Flachsmarktstr. 8

Place, Lieu: 32825 Blomberg

Allemagne

WWW: phoenixcontact.com

E-mail: info@phoenixcontact.de

Téléphone: +49 (0) 5235 3-00

Télécopie: +49 (0) 5235 341200

Service responsable de l'information:

E-mail: info@phoenixcontact.de

Téléphone: +49 (0) 5235 3-00

Indications diverses:

Importateur:

Phoenix Contact USA Inc.

586 Fulling Mill Road

Middletown, PA 17057, USA

Téléphone: +1 717 944-1300

E-mail: us-info@phoenixcontact.com

Numéro d'appel d'urgence

Informationszentrale gegen Vergiftungen Bonn (24h), Téléphone:

+49 (0) 228 19240

+1 872 5888271(PCC)

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide

Couleur: noir

Odeur: Caractéristique

Classification: Flam. Liq. 4. Skin Irrit. 2. Eye Dam. 1. Skin Sens. 1. Carc. 2.

Toxicité pour la reproduction 1B. STOT RE 1. Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 2 de 15
Langue: fr-CA

Symboles de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

Liquide combustible.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Susceptible de provoquer le cancer.
Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, voies respiratoires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Traitement spécifique (voir ' Premiers secours ' sur cette étiquette).
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'incendie: utiliser un jet d'eau, de la poudre d'extinction, de la mousse ou du dioxyde de carbone pour éteindre le feu.
Recueillir le produit répandu.
Stocker dans un endroit bien ventilé.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
voir rubrique 11: Informations toxicologiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 3 de 15
Langue: fr-CA

3. Composition / Informations sur les composants

Composants pertinents:

N°CAS	Désignation	Concentration	Classification
CAS 13048-33-4	Diacrylate de 1,6-hexanediol	30 - 35 %	Skin Irrit. 2. Eye Irrit. 2A. Skin Sens. 1. Aquatic Acute 1 (Facteur M = 1). Aquatic Chronic 2.
CAS 15625-89-5	Triacrylate de triméthylolpropane	30 - 35 %	Skin Irrit. 2. Eye Irrit. 2A. Skin Sens. 1. Carc. 2. Aquatic Acute 1 (Facteur M = 1). Aquatic Chronic 1 (Facteur M = 1).
CAS 2235-00-9	1-Vinylhexahydro-2H-azépine-2-one	< 10 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Acute Tox. 4 (dermique). Eye Irrit. 2A. Skin Sens. 1. STOT RE 1.
CAS 111497-86-0	Acide 2-propénoïque, ester de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy (méthyl-2,1-éthanediyl)], produits de réaction avec la diéthylamine	1 - 5 %	Skin Irrit. 2. Eye Irrit. 2A. Skin Sens. 1.
CAS 71868-10-5	2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényle)-2-morpholinopropane-1-one	1 - 5 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Toxicité pour la reproduction 1B. Aquatic Chronic 2.
CAS 57472-68-1	Diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle)	1 - 5 %	Skin Irrit. 2. Eye Dam. 1. Skin Sens. 1.
CAS 107-98-2	1-Méthoxy-2-propanol	1 - 5 %	Flam. Liq. 3. STOT SE 3.
CAS 162881-26-7	Oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	1 - 5 %	Skin Sens. 1. Aquatic Chronic 4.
CAS 52408-84-1	Glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique	< 1 %	Eye Irrit. 2A. Skin Sens. 1.
CAS 55818-57-0	4,4'-Isopropylidenediphénol, produit de réaction oligomère avec les esters 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique	< 1 %	Skin Sens. 1. Aquatic Chronic 2.

4. Premiers secours

Informations générales: Premiers secours: veuillez à votre autoprotection! En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'inhalation: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 4 de 15
Langue: fr-CA

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un ophtalmologiste.

Ingestion:

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée. Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, voies respiratoires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair: > 60 °C

Température d'auto-inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide combustible. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

Il peut se dégager par ailleurs: Oxydes d'azote (NOx), phosphore oxydes, oxydes de soufre, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Tenir les récipients au frais en les arrosant d'eau.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 5 de 15
Langue: fr-CA

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles: Éviter l'exposition. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la substance.

Si possible, colmater la fuite. Assurer une aération suffisante.

Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

Danger d'explosion!

En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage: Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.

Ne jamais remettre le produit déversé dans le conteneur d'origine en vue d'une réutilisation.

Indications complémentaires:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection approprié.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de la chaleur.

Lors de la manipulation de grandes quantités, prendre des mesures contre la charge électrostatique.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

A stocker en position debout.

Température de stockage: 4 °C à 25 °C

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Oxydants forts, réducteurs forts, métaux alcalins

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 6 de 15
Langue: fr-CA

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur limite
107-98-2	1-Méthoxy-2-propanol	Canada: OEL 15 min	553 mg/m ³ ; 150 ppm
		Canada: OEL 8 hour	369 mg/m ³ ; 100 ppm
		Canada: OEL STEL	100 ppm
		Canada: OEL TWA	50 ppm
		Canada: VECD	100 mg/m ³
		Canada: VEMP	50 mg/m ³

Contrôles de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges.
Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.
Modèle de gants adapté: Gants à crispin
Type de gants: Caoutchouc nitrile
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. 6.: Section "Précautions pour la protection de l'environnement".

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 7 de 15
Langue: fr-CA

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide Couleur: noir
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	> 60 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 1.068 - 1.074 g/mL (ISO 15212-1)
Solubilité dans l'eau:	Pratiquement insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	à 25 °C: 19.0 - 22.0 mPa*s
Indications diverses:	Tension superficielle: à 20 °C: 30.5 - 32.5 mN/m

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Liquide combustible. Réagit avec les oxydants forts et réducteurs forts avec dégagement de chaleur.
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses:	En cas d'une action de la lumière: risque de polymérisation. Réagit violemment avec métaux alcalins.
Conditions à éviter:	Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte. Protéger des radiations solaires directes.
Matières incompatibles:	Oxydants forts, agents réducteurs puissants, Métaux alcalins.
Produits de décomposition dangereux:	Aucun produit de décomposition dangereux si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 8 de 15
Langue: fr-CA

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
ETAmix (calculé): $2,000 \text{ mg/kg} < \text{ETA} \leq 5,000 \text{ mg/kg}$

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
ETAmix (calculé): $> 5,000 \text{ mg/kg}$

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2 = Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1 = Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancérogénicité: Carc. 2 = Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction: Toxicité pour la reproduction 1B = Peut nuire à la fertilité.
Peut nuire au fœtus.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): STOT RE 1 =
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration: Manque de données.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 9 de 15
Langue: fr-CA

Autres informations:

Indication sur Diacrylate de 1,6-hexanediol (CAS 13048-33-4):
DL50 Rat, par voie orale: > 5,000 mg/kg (OECD 401)
DL50 Lapin, dermique: 3,650 mg/kg (OECD 402)
CL0 Rat, par inhalation (vapeur): 0.41 mg/L/7h, aucune mortalité n'a été constatée
CL50 Rat, par inhalation (vapeur): 0 mg/m³

Indication sur Triacrylate de triméthylolpropane (CAS 15625-89-5):
DL50 Rat, par voie orale: 3,680 mg/kg
DL50 Rat, dermique: > 2,000 mg/kg
CL50 Rat, par inhalation (vapeur): > 0.55 mg/L/6h, aucune mortalité n'a été constatée

Indication sur 1-Vinylhexahydro-2H-azépine-2-one (CAS 2235-00-9):
DL50 Rat, par voie orale: 1,114 mg/kg (OECD 401)
DL50 Lapin, dermique: 1,700 mg/kg (OECD 402)
CL50 Rat, par inhalation: > 1.6 mg/L/8h (OECD 403), concentration de vapeur saturante, aucune mortalité n'a été constatée

Indication sur Diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle) (CAS 57472-68-1):
DL50 Rat, par voie orale: 3,530 mg/kg (OECD 401)
DL50 Rat, dermique: > 2,000 mg/kg (OECD 402)
LC0 Rat, par inhalation, vapeur: 0.545 mg/m³/7h

Indication sur 1-Méthoxy-2-propanol (CAS 107-98-2):
DL50 Rat, par voie orale: 3,739 mg/kg (EU Method B.1)
DL50 Rat, dermique: > 2,000 mg/kg (EU Method B.3)
LC0 Rat, par inhalation, vapeur: > 7,000 ppm/6h (OCDE 403), aucune mortalité n'a été constatée

Indication sur Oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine (CAS 162881-26-7):
DL50 Rat, par voie orale: > 2,000 mg/kg (OECD 401)
DL50 Rat, dermique: > 2,000 mg/kg (OECD 402)

Indication sur Glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique (CAS 52408-84-1):
DL50 Rat, par voie orale: > 2,000 mg/kg (OECD 401)
DL50 Lapin, dermique: > 2,000 mg/kg (OECD 402)

Indication sur 4,4'-Isopropylidènediphénol, produit de réaction oligomère avec les esters 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique (CAS 55818-57-0):
DL50 Rat, par voie orale: > 2,000 mg/kg (OECD 401)
DL50 Rat, dermique: > 2,000 mg/kg (OECD 402)

Symptômes

Après contact avec les yeux:
Un contact direct avec les yeux peut entraîner une brûlure, un larmoiement ou une rougeur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 10 de 15
Langue: fr-CA

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxicité aquatique: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indication sur Diacrylate de 1,6-hexanediol (CAS 13048-33-4):

Toxicité pour le poisson:

CL50 Ricefish: 0.38 mg/L/96h (OCDE 203)

NOEC Oryzias latipes (Ricefish): 0.072 mg/L/39d (OECD 210)

Toxicité pour la daphnia:

CE50 Daphnia magna (puce d'eau géante): 2.7 mg/L/48h (OCDE 202)

NOEC Daphnia magna (puce d'eau géante): 0.14 mg/L/21d (OECD 211)

Toxicité pour les algues:

CE50 Selenastrum capricornutum (algue verte), taux de croissance: 2.33 mg/L/72h (OCDE 201)

NOEC Selenastrum capricornutum (algue verte), taux de croissance: 0.9 mg/L/72h (OECD 201)

Indication sur Triacrylate de triméthylolpropane (CAS 15625-89-5):

Toxicité pour le poisson:

CL50 Danio rerio: 0.87 mg/L/96h (OCDE 203)

Toxicité pour la daphnia:

CL50 Daphnia magna (puce d'eau géante): 19.9 mg/L/48h (EU Method C.2)

Toxicité pour les algues:

CE50 Desmodesmus subspicatus (algue verte), taux de croissance: 18.8 mg/L/72h (EU Method C.3)

EC10 Desmodesmus subspicatus (algue verte), taux de croissance: 1.9 mg/L/72h (EU Method C.3)

Indication sur 1-Vinylhexahydro-2H-azépine-2-one (CAS 2235-00-9):

Toxicité pour le poisson:

CL50 Danio rerio: 318 mg/L/96h (OCDE 203)

NOEC Danio rerio: ≥ 10 mg/L/36d (OECD 210)

Toxicité pour la daphnia:

CE50 Daphnia magna (puce d'eau géante): > 100 mg/L/48h (EU Method C.2)

NOEC Daphnia magna (puce d'eau géante): 5.75 mg/L/21d ((Q)SAR)

Toxicité pour les algues:

CE50 Desmodesmus subspicatus (algue verte), taux de croissance: > 100 mg/L/72h (79/831/EEC)

EC10 Desmodesmus subspicatus (algue verte), taux de croissance: > 100 mg/L/72h (79/831/EEC)

Indication sur 2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényle)-2-morpholinopropane-1-one (CAS 71868-10-5):

Toxicité pour le poisson:

CL50 Danio rerio: 9 mg/L/96h (OCDE 203)

Toxicité pour la daphnia:

CE50 Daphnia magna (puce d'eau géante): 15.3 mg/L/24h (OCDE 202)

Toxicité pour les algues:

CE50 Desmodesmus subspicatus (algue verte), taux de croissance: 1.6 mg/L/72h (OCDE 201)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 11 de 15
Langue: fr-CA

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Biodégradabilité:

Indication sur 1-Vinylhexahydro-2H-azépine-2-one (CAS 2235-00-9):
Diminution du COD: 30 - 40%/28d (OCDE 301 A). Relativement/partiellement biodégradable.

Indication sur Diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle) (CAS 57472-68-1):
Diminution du COD: 90 - 100%/28d (OCDE 301 A). Facilement biodégradable.

Indication sur Oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine (CAS 162881-26-7):
Formation de dioxyde de carbone: 1%/29d (OCDE 301 B). N'est pas facilement biodégradable.

Indications diverses relatives à l'écologie

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
UN 3082

Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: ONU 3082,
MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Diacrylate de 1,6-hexanediol, Triacrylate de triméthylolpropane)

IMDG, IATA-DGR: UN 3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Hexane-1,6-diol diacrylate, Triméthylolpropane triacrylate)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 12 de 15
Langue: fr-CA

Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: Classe 9, Code: M6
IMDG: Class 9, Subrisk -
IATA-DGR: Class 9

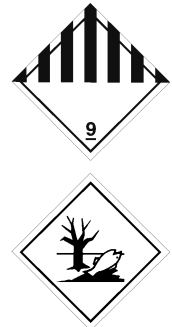
Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

III

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: oui



Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

UN Number: UN3082
Shipping name: ONU 3082,
MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, N.S.A.
(Diacrylate de 1,6-hexanediol, Triacrylate de triméthylolpropane)
TDG class: 9
Packing group: III
Special provisions: 16, 99
Explosive limit and limited quantity index: 5 L
Marine pollutant: P

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU: UN 3082
Désignation technique spécifique:: UN 3082,
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Hexane-1,6-diol diacrylate, Trimethylolpropane triacrylate)
Class or division, Subsidiary risk: Class 9, Subrisk -
Groupe d'emballage: III
Numéro EmS: F-A, S-F
Dispositions particulières: 274 335 375 969
Quantités limitées: 5 L
Quantités exceptées: E1
Conditionnement - Instructions: P001, LP01
Conditionnement - Réglementations: PP1
IBC - Instructions: IBC03
IBC - Réglementations: -
Instructions réservoirs - IMO: -
Instructions réservoirs - UN: T4
Instructions réservoirs - Réglementations: TP1, TP29
Arrimage et manutention: Category A.
Propriétés et observations: -
Polluant marin: oui
Groupe de ségrégation: none

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 13 de 15
Langue: fr-CA

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification: UN 3082
Désignation technique spécifique: UN 3082,
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Hexane-1,6-diol diacrylate, Trimethylolpropane triacrylate)
Class or division, Subsidiary risk: Class 9
Groupe d'emballage: III
Etiquette de danger: Miscellaneous & Environmentally hazardous
Code de quantité exceptée: E1
Avions passagers et cargo: Quantité limitée: Pack.Instr. Y964 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G
Avions passagers et cargo: Pack.Instr. 964 - Max. Net Qty/Pkg. 450 L
Avion-cargo uniquement: Pack.Instr. 964 - Max. Net Qty/Pkg. 450 L
Dispositions particulières: A97 A158 A197 A215
Emergency Response Guide-Code (ERG): 9L

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Diacrylate de 1,6-hexanediol: DSL: repertorié
Triacrylate de triméthylolpropane: DSL: repertorié
1-Vinylhexahydro-2H-azépine-2-one: DSL: repertorié
Acide 2-propénoïque, ester de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyl)], produits de réaction avec la diéthylamine: DSL: repertorié
2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropane-1-one: DSL: repertorié
Diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle): DSL: repertorié
1-Méthoxy-2-propanol: DSL: repertorié
Oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine: DSL: repertorié
Glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique: DSL: repertorié
4,4'-Isopropylidènediphénol, produit de réaction oligomère avec les esters
1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique: DSL: repertorié

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 30 - 35 % Diacrylate de 1,6-hexanediol, 30 - 35 % Triacrylate de triméthylolpropane, < 10 % 1-Vinylhexahydro-2H-azépine-2-one, 1 - 5 % Acide 2-propénoïque, ester de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyl)], produits de réaction avec la diéthylamine, 1 - 5 %
2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropane-1-one, 1 - 5 % Diacrylate d'oxybis(méthyl-2,1-éthanediyle), 1 - 5 % 1-Méthoxy-2-propanol, 1 - 5 % Oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine, < 1 % Glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique, < 1 % 4,4'-Isopropylidènediphénol, produit de réaction oligomère avec les esters 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique.
Réservé aux utilisateurs professionnels.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 14/1/2025
Date d'édition: 6/5/2025

Page: 14 de 15
Langue: fr-CA

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 3 (Serious)

Fire: 2 (Moderate)

Reactivity: 1 (Slight)

HMIS Version III Rating:

Health: 3 (Serious) - Chronic effects

Flammability: 2 (Moderate)

Physical Hazard: 1 (Slight)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	*	3
FLAMMABILITY		2
PHYSICAL HAZARD		1
		X

Procédure de classification:

Risques physiques: d'après les données d'essais

Dangers pour la santé, dangers pour l'environnement: méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010



BLUEMARK FLUID, BLUEMARK CLED-FLUID

Numéro de l'article 5147421, 5146662

Version:	1.1	Mise à jour:	14/1/2025	Page:	15 de 15
Remplace la version:	1.0	Date d'édition:	6/5/2025	Langue:	fr-CA

Abréviations et acronymes:

Acute Tox.: Toxicité aiguë
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
Aquatic Acute: Danger pour l'environnement aquatique - aigu
Aquatic Chronic: Danger pour l'environnement aquatique - chronique
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
Carc.: Carcinogénétique
CAS: Service des résumés chimiques
CE: Communauté européenne
CFR: Code des règlements fédéraux
CL50: Concentration létale médiane
CLP: Classification, étiquetage et emballage
COD: Carbone organique dissous
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
DL50: Dose létale 50%
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
DNEL: Dose dérivée sans effet
EC50: Concentration efficace 50%
EmS: Consignes d'intervention d'urgence pour les navires transportant des marchandises dangereuses
EN: Norme européenne
EQ: Quantités exceptées
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ETAmix: Estimation de la toxicité aiguë du mélange
Eye Dam.: Endommagement des yeux
Eye Irrit.: Irritation des yeux
facteur M: Facteur de multiplication
Flam. Liq.: Liquide inflammable
IATA: Association du transport aérien international
IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
IBE: Indicateur biologique d'exposition
IMO: Organisation maritime internationale
LC0: Concentration létale 0%
LEP: Limite d'exposition professionnelle
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NOEC: Concentration sans effet observé
OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ONU: Organisation des Nations unies
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC: Concentration prédite sans effet
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
Skin Irrit.: Irritation de la peau
Skin Sens.: Sensibilisation cutanée
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
SVHC: Substance extrêmement préoccupante
TLV: Valeur limite d'exposition
Toxicité pour la reproduction: Toxicité pour la reproduction
TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 14: IMDG 2025

Créée: 21/10/2024

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.